

Le Lieu-dit, café associatif, bouquinerie et restaurant est sous le coup d'une fermeture administrative de quinze jours, pour « non respect des règles sanitaires ». Les seules lois invoquées par l'arrêté pour justifier la fermeture sont en effet celles promulguées en 2021 en rapport avec la crise sanitaire, et le code de la Santé Publique. C'est donc uniquement l'absence de contrôle du pass sanitaire qui nous vaut cette punition. Le risque, c'est une fermeture définitive si l'on ne se pliait pas à ces règles. Mais comment nous y plier, même si nous le voulions, alors que nombre de bénévoles et d'usagers ne sont pas vaccinés ? Il nous faudrait faire fi de notre charte décrivant notre lieu et ses activités comme un espace sans discrimination.

Nous sommes donc inquiets, inquiets d'être dans un monde qui ferme les lieux de liberté, qui ferme les petits cafés pour la seule raison qu'ils s'acharnent à s'ouvrir à toutes et tous. Inquiets que 580 adhérents, 40 bénévoles et d'innombrables usagers et clients du restaurant se voient privés de l'espace qu'ils ont bâti depuis douze ans. Inquiets que notre petite ville se retrouve privée des concerts, animations culturelles, expos ou débats proposés par l'association. Inquiets que la soupe populaire du samedi s'arrête, elle qui avait su résister malgré les confinements, malgré les couvre-feux, en offrant non seulement une nourriture de qualité à prix libre, mais surtout un point de rencontre si précieux en ces temps d'isolement. Inquiets que le restaurant, ses deux emplois, son ambiance, ses menus délicieux, ses producteurs locaux, ne soient plus qu'un souvenir. Inquiets du péril qui menace les six emplois associatifs que les locaux hébergent, et qui dépendent de l'existence et des recettes du café pour assumer le loyer des locaux partagés. Inquiets et en colère.

Qu'un espace qui a mis en son centre le soin aux autres, l'attention, l'écoute et le débat soit menacé pour la seule raison qu'il refuse de renoncer à ses valeurs d'entraide et d'accueil, de liberté et de solidarité. Aujourd'hui, mettre en pratique ces valeurs-là, c'est être dans l'illégalité. Mettre à disposition de toutes et tous un point internet gratuit, une photocopieuse à très bas coût, des vêtements à prix libre, des livres peu chers, un espace de gratuité, un atelier de réparation, des événements d'éducation populaire, c'est être dans l'illégalité. Il nous faudrait contrôler nos usagers, nos bénévoles, et annoncer à celles et ceux qui ne jouissent pas d'un « schéma vaccinal complet » qu'ils ne passeront plus la porte. Il faudrait enfin accepter de voir fermer la Table du Lieu-dit.

Nous savons pourtant que nous ne sommes pas seuls, que de nombreux cafés associatifs sont dans la même situation que nous, que de nombreux restaurateurs se trouvent eux aussi en porte-à-faux, angoissés par la possibilité d'un contrôle et d'une fermeture. Ce que l'on ne nous pardonne pas, c'est d'avoir assumé nos positions, d'avoir fait savoir que chacun pouvait entrer librement au café du Lieu-dit, de n'avoir pas annulé les concerts et événements, d'avoir dit aux gendarmes que le café ne contrôlait pas le pass. Le tout est de rester discret, de faire profil bas. Mais que se passe-t-il tandis que nous baissons les yeux ?

Notre comité de soutien invite toutes celles et ceux qui se sentent attachés au Lieu-dit samedi 29 janvier, place de la Liberté, à 12h pour un repas chaud et à 14h pour une déambulation jusqu'au Jardin Public où nous discuterons ensemble des manières de défendre nos espaces de liberté.

Le Conseil d'Administration de l'association Le Lieu-Dit

